

ORGANISATION DES ETATS  
RIVERAINS DU SENEGAL

---

Secrétariat Exécutif

---

**VI<sup>e</sup> SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'O.E.R.S.  
DU 16 AU 19 JUIN 1971**

---

**RAPPORT D'ACTIVITE  
PRESENTE PAR M' MOHAMED OULD AMAR  
SECRETARE EXECUTIF**

NOUAKCHOTT, le 16 JUIN 1971

ORGANISATION DES ETATS  
RIVERAINS DU SENEGAL

-----  
SECRETARIAT EXECUTIF  
-----

-:- VIÈME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES -:-

-----  
DE L' O. E. R. S. - JUIN 1971  
-----

RAPPORT D'ACTIVITES PRESENTE PAR M.R.  
MOHAMED OULD AMAR SECRETAIRE EXECUTIF

Nouakchott, le 16 Juin 1971

Monsieur le Président,  
Messieurs les Ministres,  
Mesdames,  
Messieurs,

L'honneur m'échoit aujourd'hui de vous souhaiter la bienvenue à Nouakchott, au nom du personnel du Secrétariat Exécutif de l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal.

Nouakchott abrite à son tour les travaux des Ministres de l'O.E.R.S., après Bamako, Conakry et Dakar. Les marques d'estime et les démonstrations d'amitié dont nous sommes l'objet, ici en Mauritanie et dont nous avons été l'objet ailleurs à Dakar, Conakry et janvier dernier à Bamako, constituent le témoignage éclatant de l'attachement de nos peuples à l'O.E.R.S.. C'est un encouragement et un réconfort pour nous de le constater à travers les nombreux obstacles de parcours sur la voie de la réalisation des objectifs assignés à notre Organisation le 24 Mars 1968 à Labé, par nos Chefs d'Etat.

Les difficultés que nous rencontrons sont en fait prévisibles ; elles ont en partie leur origine dans les habitudes prises depuis l'indépendance de nos pays et dans les particularismes nationaux dont nous ne viendrons à bout qu'au prix d'un travail long, méthodique, concerté.

L'hostilité des détracteurs de l'O.E.R.S. du dedans et du dehors ne sera vaincue que dans la mesure où nous ferons la preuve de la capacité de notre commune entreprise de résoudre les problèmes du sous-développement, de l'ignorance, de la maladie et de la Sécurité dans notre sous groupe régional.

Les problèmes de Sécurité se posent à nous avec de plus en plus d'acuité. Vous avez flétri avec énergie l'ignoble agression perpétrée le 22 Novembre 1970 par les fascistes portugais contre la République de Guinée. Périodiquement les mêmes fascistes portugais

...../.....

lancent des attaques meurtrières contre de paisibles villages de cultivateurs et de pasteurs sénégalais, semant comme en République de Guinée, le deuil et la désolation.

En ces diverses occasions, la solidarité des Etats Membres de l' OUA et singulièrement ceux de l' O.E.R.S. a démontré aux nostalgiques du colonialisme la détermination des Etats africains à resserrer leurs rangs et à défendre les acquis de leur indépendance face aux manoeuvres de division et de subversion de l'impérialisme international.

L'expérience en la matière mérite d'être méditée pour une stratégie appropriée à la situation objective qui prévaut dans le monde d'aujourd'hui. L'agression armée n'est en fait que l'un des aspects de cette situation. Si elle frappe mieux les esprits, elle n'est pas la plus grave en comparaison avec l'agression idéologique spirituelle ou économique employée comme arme au service d'une politique d'hégémonie des grands de ce monde.

La politique ainsi suivie se traduit :

- par la juxtaposition de pays de plus en plus riches et de pays de plus en plus pauvres.

- par l'élévation constante du coût des produits manufacturés élaborés dans les pays industrialisés et la dépréciation accélérée des matières premières des pays africains asiatiques et sud américains.

- et enfin par une nouvelle forme des rapports internationaux basée sur la force et la volonté de domination.

L'impuissance des Nations Unies à régler les problèmes graves de l'heure comme ceux de la Paix et de la décolonisation, l'échec des tentatives de la C.N.U.C.E.D. de mettre un peu d'ordre et de justice dans les Rapports économiques internationaux ont tendance à confirmer l'hypothèse selon laquelle le dialogue, la concertation

et l'appel à la raison ne désamorceront pas à eux seuls cette situation lourde de menace pour l'humanité.

Fourtant l'exploitation judicieuse de la science et de la technologie, dans un esprit d'entraide est capable aujourd'hui de procurer à tous les hommes la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Au lieu de cela, nous assistons à des expériences spéciales aussi sophistiquées, coûteuses qu'inutiles, à la production massive d'armes de destruction comme s'il n'existe pas sur terre de problèmes plus prioritaires, plus immédiats et plus dignes d'intérêt.

C'est dans ce contexte que nos Chefs d'Etat ont pris la décision de créer l'Organisation des Etats Riverains du Sénégal à laquelle ils ont tracé un cadre général de travail aux termes des articles 1 à 5 du Titre I du Statut régissant notre Organisation. A chacune des Sessions du Conseil des Ministres, le Secrétariat Exécutif fait le point de l'avancement des travaux entrepris dans ce cadre.

## I - ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF DEPUIS JANVIER 1971

Nous allons donc examiner ce qui a été fait pendant la période allant de Janvier à Juin 1971 dans les domaines :

- de l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal ;
- de la Planification et du Développement Economique ;
- des Affaires Educatives, Culturelles et Sociales ;
- et enfin dans le domaines Administratif, Financier et politique.

- 1°/ - AMENAGEMENT DU BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

L'étude de l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal se fait à travers les Projets Haut-Bassin, Régularisation, Navigation, Hydro-agricole et Recherches Agronomique dont l'exécution se poursuit malgré de réelles difficultés financières sur lesquelles nous aurons à revenir.

A) - PROJET HAUT BASSIN ( REG. 80 )

Le Projet Haut Bassin qui a pour but d'effectuer dans le Bassin supérieur du Fleuve les enquêtes et études nécessaires en vue de l'établissement des plans des ouvrages de régularisation du débit du Sénégal pour l'aménagement de l'ensemble du Bassin est arrivé pratiquement à son terme en Juin 1970.

Deux Experts hydrologues travaillent encore sur place au Mali et en Guinée pour recueillir des renseignements complémentaires sur l'hydrologie et l'hydrométéorologie.

B) - PROJET REGULARISATION ( REG. 52)

Les études menées dans le cadre de ce Projet visent la reconnaissance des sites de barrages et leurs incidences possibles sur l'irrigation, la production d'énergie et la navigation entre Kayes et Saint-Louis.

Le groupe Sénégal -Consult chargé de ce projet a déposé un Rapport préliminaire dont les parties traitant de la Régularisation et des études économiques ont dû être refaites pour tenir compte de nos critiques. Le rapport définitif est attendu pour le mois de Juillet 1971.

La Table Ronde technique tenue en Mars 1971 à Dakar a recommandé de compléter les conclusions des Projets Haut-Bassin et Régularisation par l'étude et la mise en place d'un système de transmission de données hydrométéorologiques sur lesquelles seraient basées les prévisions des crues.

C/ - PROJET HYDROAGRICOLE ( REG.61)

Les études pour la définition d'un schéma général d'aménagement de la vallée confiées au Projet hydroagricole se poursuivent normalement, en conformité avec les prévisions du Plan d'Opération.

Il s'agit notamment :

- des travaux de cartographie ;
- de l'élaboration d'un modèle mathématique pour le Fleuve ;
- de l'établissement de la carte de vocation des sols ;
- des études hydrogéologiques du Delta ;
- des études de drainabilité et de dessalement des cuvettes du Delta.
- des études plus spécialisées ayant pour thèmes la pisciculture, les forêts, l'élevage, la Santé Publique, les facteurs socio-économiques.

Le sous-contrat pour l'étude du barrage du Delta a été confié à la SOGREAH par l'Agence d'exécution du Projet. Le Représentant de ce Sous-contractant est arrivé à Saint-Louis début Mai et la remise de son Rapport est prévue pour Juin 1972. Dans ce Rapport seront également abordés les problèmes d'alimentation en eau de l'Aftout Es-Sahel.

Notons enfin que le modèle mathématique du Fleuve est achevé et peut être exploité dès maintenant.

D/ - PROJET RECHERCHE AGRONOMIQUE (REG II4)

L'exécution de ce Projet rencontre des difficultés dues à la nouvelle affectation du périmètre de Richard Toll à la Culture de la canne à sucre. Des solutions de rechange sont recherchées actuellement dans le cadre du périmètre de guédé dont les parcelles pourraient être

G/ - PROJET INSTITUTIONNEL

Nous avons sollicité et obtenu du PNUD des crédits pour assurer le fonctionnement d'Experts mis à la disposition du Secrétariat Général à l'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal. Nous avons obtenu l'accord de 3 Etats sur ce Projet.

- 2°/ - PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

a) - la 5ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Bamako en Janvier 1971 avait adopté un programme prioritaire de développement d'industries intégrées devant être réalisées à court terme. Il s'agit des industries :

- de la pâte à papier et du papier (Guinée)
- du Sucre ( Mali)
- du Gypse ( Mauritanie)
- des produits pharmaceutiques (Sénégal).

L'étude et la recherche de financement de ces 4 Industries seront confiées à l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel à laquelle nous sommes liés par une Convention d'Assistance Technique à long terme.

L'arrivée de missions et d'Experts de l' ONUDI, dans ce cadre, est attendue prochainement. Les termes de référence relatifs aux études industrielles à confier à l' ONUDI ont été soumis à la Banque Mondiale pour étude et critique. La Banque pourra ainsi suivre l'élaboration des dossiers techniques de nos Projets en vue de sa participation à leur financement.

b) - Domaine des Echanges et de la Coopération Monétaire

A la suite de la Résolution Générale des Ministres des Finances et du Commerce de l' OERS réunis à Conakry les 21 et 22

Avril 1970, le Secrétariat Exécutif a élaboré trois projets d'Accord intitulés :

- Projet d'Accord multilatéral des Paiements ;
- Projet d'Accord sur les préférences tarifaires entre les Etats ;
- Projet d'Accord portant création d'un Office inter-Etats de promotion des échanges.

La réunion des Experts Nationaux prévue en Octobre 1970 pour étudier ces Projets, puis reportée à Février 1971, n'a toujours pas eu lieu.

Ce retard est préjudiciable à la coopération des Etats de l' O.E.R.S. dans le domaine des échanges commerciaux.

c) - Transports et Télécommunications

La 5ème Session du Conseil des Ministres a recommandé :

- la recherche de financement pour la réalisation des routes inter-Etats retenues par la Commission des Transports terrestres.
- poursuite de l'étude par l' O.E.R.S. et les Experts nationaux des Transports Ferroviaires du Projet d'Accord sur l'intégration des Réseaux ferroviaires ;
- l'étude générale de l'Organisation et du Développement des transports maritimes au niveau de la sous-Région de même que la création d'une Société mixte de transport maritime ;
- l'élaboration d'un Projet de liaisons modernes de télécommunications inter-Etats.

Des dossiers traitant de ces questions ont été élaborés et transmis aux Etats en vue des réunions d'Experts. Certains Etats n'ont pas été représentés aux réunions qui ont pu se tenir, ce qui explique que

Pour les liaisons routières inter-Etats, nous sommes en contact avec la B.A.D. et l' U.S. AID qui ont marqué leur intérêt pour ce projet.

Le projet de requête pour l'étude et la réalisation de liaisons modernes de Télécommunications inter-Etats élaboré sur la base des conclusions des Experts de l' O.E.R.S. du FNUD et de l' U.I.T. sera repris pour tenir compte du retrait du Projet, du Tronçon THIES-ROSSO.

d) - Développement Rural :

Les actions entreprises dans ce domaine concernent 4 Projets.

- Projet de Développement intégré de l'Elevage et des Industries animales ;
- Campagne conjointe de lutte contre la péripneumonie Bovine ;
- Stabilisation du cours des céréales dans la Sous-Région.
- Projet Avicole.

Nous avons obtenu un financement conjoint AID- FAC d'un montant de 40 000 000 de Francs CFA pour l'étude des possibilités de production et de l'élevage. Cette étude sera confiée à la Société française S.E.D.E.S. au terme d'une Convention dont la signature interviendra incessamment.

Du résultat de cette étude va dépendre la suite réservée par le F.E.D. et l' U.S. A.I.D. à la demande de financement présentée par l' O.E.R.S. pour un programme plus vaste d'amélioration de protection et d'exploitation du Cheptel.

Le Projet Avicole exécuté avec l'assistance de l' U.S. AID se déroule normalement malgré le retard apporté par certains Etats au paiement de leur contribution de contrepartie.

Le Statut des Centres Avicoles inter-Etats devra être défini par les Etats et effectivement appliqué par eux pour que ce Projet intégré atteigne les objectifs qui lui ont été assignés.

Un Projet de Stabilisation des céréales dans la Sous-Région est en discussion avec l' U.S. AID. Cette opération va viser à améliorer les conditions de production de Stockage et de commercialisation des Cultures vivrières. Les moyens à mettre en oeuvre pour cela, restent à déterminer avec les autorités de cet Organisme.

- 3°/ - AFFAIRES EDUCATIVES CULTURELLES ET SOCIALES

a) - Education, Culture et Santé.

Le Secrétariat Exécutif s'est efforcé pendant les 6 mois écoulés, à faire aboutir les tâches prioritaires définies dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la Santé, par la 5ème Session du Conseil des Ministres.

A cet effet des contacts ont été pris avec les Organismes d'aide pour le financement des Etablissements et institutions à vocation régionale tels par exemple qu'un Centre de Recherche et de Documentation Pédagogique, une Ecole Supérieure de Commerce, un Institut Cinématographique etc.... Un important questionnaire relatif aux problèmes de l'éducation dans les pays Membres de l' O.E.R.S. a été mis au point. Son exploitation au niveau des Etats Membres permettra de confectionner l'Annuaire général de l'Education de l' O.E.R.S.

Les manifestations culturelles prévues par le Conseil des Ministres réuni à Bamako en Janvier 1971 ont été reportées par le Secrétariat Exécutif qui n'a pas pu réunir les Représentants des 4 Etats.

En l'absence d'un Médecin-Conseil dont le détachement à l' O.E.R.S. était prévu depuis Juillet 1970, nous avons entrepris, avec le concours d'Expert obligamment prêté par l' I.D.E.P. à Dakar, l'élaboration d'un avant projet :

- de code sanitaire inter-Etats ,
- de carte de Santé de l' O.E.R.S.
- et enfin d'un Avant Projet d'harmonisation des législations sanitaires des Etats Membres.

- b) - Ressources humaines

Conformément aux termes de la Résolution du Conseil des Ministres n° 37/71/CM.M.B. , le Secrétariat Exécutif, a introduit une requête auprès du Fonds Spécial des Nations Unies, pour la préparation et la mise en oeuvre d'un programme complet de développement et d'exploitation des Ressources humaines dans la Sous-Région et plus particulièrement dans le Bassin du Fleuve Sénégal. Le programme va consister à rassembler et à traiter toutes les questions afférentes aux Ressources humaines et notamment celles relatives à l'éducation, la formation professionnelle, la Sécurité Sociale et l'emploi.

- 4°/ - QUESTIONS ADMINISTRATIVES FINANCIERES ET POLITIQUES

Nous avons noté le départ et le remplacement du Secrétaire Exécutif de l'Organisation ; le poste de Secrétaire Général à la Planification et au Développement Economique est vacant depuis le rappel de son titulaire par la République de Guinée.

Le recrutement d'un Conseiller juridique, d'un Médecin Conseil et d'un Directeur des Affaires Culturelles n'a pas pu se faire faute de candidatures présentées par les Etats Membres. L'absence de ces fonctionnaires gênent notablement le travail du Secrétariat dans les domaines juridiques, sanitaires et culturels. Nous renouvelons notre demande aux Etats Membres pour nous les détacher le plus rapidement possible.

Le Secrétariat Exécutif a organisé à Dakar en Mars 1971, une "Table Ronde" sur les problèmes d'Aménagement du Bassin du Fleuve Sénégal, avec la collaboration des Nations-Unies, de la BIRD, de la

de la BAD et des Représentants des Agences d'exécution etc.... A cette occasion le point de la situation des projets relatifs à l'Aménagement a été fait. Nos invités ont reconnu le sérieux de notre travail et le réalisme des méthodes d'approches que nous avons utilisées en vue de parvenir au développement intégré du Bassin.

Les conclusions de la Table Ronde seront soumises pour examen et approbation à une réunion interministérielle dont il vous appartient de fixer la date dès à présent.

Nous avons participé en outre à la réunion du Comité du Fleuve Niger et à la Conférence de l'Organisation internationale du travail. Par contre nous avons dû décliner des invitations à d'autres rencontres internationales en raison de la situation actuelle qui a nécessité plusieurs déplacements du Secrétaire Exécutif dans les Etats Membres.

Le Secrétariat Exécutif a procédé à la signature de l'Accord de Siège avec Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de la République du Sénégal. L'O.E.R.S. bénéficie ainsi désormais des facilités et garanties attachées à cet Accord de Siège.

Les autorités du Sénégal ont également aménagé et mis à la disposition du Secrétariat des locaux suffisants pour lui permettre de mettre en place ses structures définitives.

Je tiens ici à renouveler aux Autorités sénégalaises, les remerciements du Secrétariat Exécutif pour les facilités de toutes sortes mises à la disposition du Siège de l' O.E.R.S. à Dakar.

Pour ce qui est de la question financière, le Secrétariat Exécutif a préparé à votre intention dans des documents séparés :

- deux Rapports sur l'exécution du Budget Général et du Budget des Projets ;

- ~~Deux~~ projets de Budget pour le fonctionnement du Secrétariat Exécutif ;

. le premier Projet tient compte des besoins réels du Secrétariat dans ses structures actuelles ;

. le deuxième projet représente la reconduction pure et simple du Budget de l'exercice 1970-1971 avec en annexe, des dépenses nouvelles résultant des Résolutions votées par votre Conseil en Janvier dernier à Bamako ;

~~. le troisième projet enfin, est un projet intérimaire de 3 mois conçu dans l'hypothèse où le Conseil souhaiterait romancier les structures de l'Organisation pour en réduire les frais.~~

Le Secrétariat Exécutif a encore enregistré ce semestre de grandes difficultés de fonctionnement dû au non paiement par les Etats de leur contribution tant au Budget de fonctionnement du Secrétariat qu'au Budget des Projets. Sur un Budget de fonctionnement de 76 000 000, 19 000 000 de Francs CFA, soit le 1/4 n'ont pas été payés à ce jour.

La situation du Budget des Projets est encore plus catastrophique. Le Budget arrêté en recettes et en dépenses en Juillet 1970 à 111 007 000 Francs de contribution en nature et 32 628 180 Frs de contribution en espèce n'a fait l'objet à ce jour que de 2 versements : le premier, de 17 000 000 opéré par le Sénégal et le deuxième de 7 034 000 opéré récemment par la Mauritanie.

Sans le versement d'un acompte de 13 800 000 Francs à valoir sur le Budget 1971-1972, par la République Islamique de Mauritanie, nous aurions été dans l'obligation de cesser toute activité.

Voilà, Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, une situation très alarmante à laquelle il conviendrait de trouver une solution satisfaisante plus conforme à l'engagement collectif souscrit par les Etats vis-à-vis du PNUD au moment de la signature des Plans d'Opérations des Projets et plus conforme, il faut bien le rappeler, à l'engagement de chaque Etat pris individuellement, à l'égard des autres partenaires de l' O. E. R. S.

...../.....

L'exécution correcte des Résolutions prises à l'unanimité tant en Sessions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qu'en Sessions du Conseil des Ministres, ne peut qu'augurer favorablement de la suite de la coopération entre les Etats et légitimer la foi et la confiance que les uns et les autres mettent dans l'avenir de l' O.E.R.S. et de ses réalisations dans les diverses parties de la Sous-Région.

Si la confiance est maintenue et renforcée, bien des réticences seront vaincues et l' O.E.R.S. enregistrera des progrès rapides et déterminants sur la voie de la réalisation de ses objectifs. Le meilleur moyen d'y parvenir va consister non seulement à traduire fidèlement dans les faits les décisions de nos Institutions, mais aussi et surtout à créer un climat politique serein où les possibilités de concertation de dialogue et de conciliation, en cas de besoin, seront plus largement utilisées qu'elles ne le sont actuellement, au niveau de nos Institutions qualifiées.

Cette observation est malheureusement bien d'actualité en raison des nouvelles difficultés politiques que nous vivons et auxquelles nous avons vainement jusqu'à présent cherché une solution. Les motifs de ces difficultés et les thèses en présence ont été développés à la radio et dans les journaux. Il y a lieu d'en déplorer le ton parfois discourtois.

Nous continuons à penser pour notre part que les facteurs de cohésions et de solidarité de nos pays sont de loin plus importants que les facteurs de division et que toutes les difficultés présentes ou à venir trouveront une solution heureuse au sein même de nos Institutions.

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs, je vous ai fait le compte rendu d'activité du Secrétariat Exécutif pour la période allant de Janvier à Juin 1971 ; j'ai également évoqué les difficultés financières et politiques qui ont fortement marqué pendant la même période la vie de notre Organi-

sation et le fonctionnement de ses Organes techniques. Nos Projets ont marqué le pas pendant ces 6 mois.

Si cette situation se prolonge, notre Organisation risque de connaître la stagnation ou même un recul préjudiciable aux intérêts matériels et moraux de notre Sous-Groupe régional.

Les efforts financiers et politiques consentis par nos Etats et le sérieux de notre travail nous ont valu la sympathie et l'aide des Sources de financement. Vous n'êtes pas sans ignorer que d'autres sous-groupes régionaux similaires ou apparentés au nôtre sont parties prenantes dans l'aide dispensée par les Nations Unies et les Pays amis.

L'aide affectée par les Sources de financement aux Organisations régionales représente 15 % de l'aide globale aux pays en voie de développement. Ce pourcentage va en priorité aux dossiers les mieux préparés et les plus rapidement présentés. Nous avons donc à faire face à une sérieuse concurrence.

Pour le moment, l'O.E.R.S. occupe une place privilégiée qu'il convient de renforcer par un travail soutenu pendant 3 à 4 ans encore. Nous comptons aborder à la fin de cette période la phase concrète de réalisation de nos Projets.

Cela implique que les Résolutions et décisions de nos Institutions soient respectées et correctement exécutées. Cela implique également une plus nette prise en considération par les politiques nationales, des choix et décisions arrêtées par l'O.E.R.S., dans le but d'éviter le double emploi ou le gaspillage des moyens qui pourraient résulter d'actions non concertées entre la sous-région et les Etats Membres, dans les domaines industriels, des aménagements hydro-agricoles et des Barrages.

J'en arrive maintenant à la fin de cet exposé sur les activités du Secrétariat Exécutif pendant les mois écoulés où le fait marquant pour notre Organisation a été une situation politique et financière difficile.

J'ai estimé devoir vous en faire part franchement et vous suggérer un certain nombre de mesures susceptibles à mon sens de sortir l' O.E.R.S. des ornières de l'indifférence et du découragement où elle menace de s'enliser./.-

-----